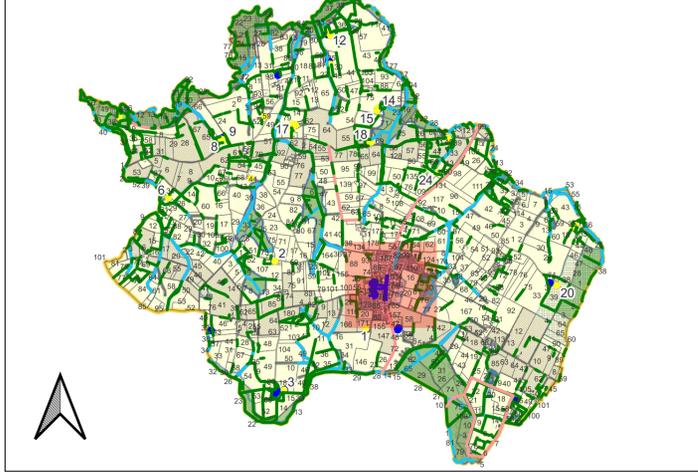




# PLAN LOCAL D'URBANISME

## 4.2.1-REGLEMENT GRAPHIQUE Agglomération - Echelle 1/2500ème



### APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal n°..... en date du 1er/02/2024 approuvant le plan local d'urbanisme de la commune de Billé,  
Le Maire,

- Légende :**
- Zonages**
- U - zone urbaine mixte
  - UA - zone urbaine d'activités économiques
  - UL - zone urbaine d'équipements
  - 1AU - zone à urbaniser mixte
  - 2AU - zone à urbaniser à long terme mixte
  - A - zone agricole
  - Ah - STECAL habitation et Aha - STECAL d'activités économiques
  - N - zone naturelle
- Prescriptions complémentaires**
- constructions identifiées "éléments de paysage"
  - Arbre isolé " Espace boisé classé"
  - Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
- Patrimoine et trame verte et bleue :**
- Front bâti à préserver : Eléments de paysage
  - Voies et chemins à conserver et à créer
  - Eléments de continuité écologique et trame bleue
  - Eléments de continuité écologique et trame verte
- Autres prescriptions**
- Espace boisé classé
  - Emplacement réservé
  - Elément de paysage
  - Zone soumise à orientations d'aménagement et de programmation
  - Secteur avec limitation de la constructibilité - zone inondable
- Autres informations**
- Zone de présomption de patrimoine archéologique
  - Espaces et milieux à préserver d'intérêt écologique - zones humides

**Tableau des emplacements réservés :**

N°	Objet	Surface (m²)	Bénéficiaire
1	Création d'une voie de desserte routière	1056 m² environ	Commune
2	Extension de la station d'épuration	12284 m² environ	Commune

